

PRODUCTION.

43.—Primes du gouvernement aux pêcheurs, pendant les années fiscales de 1911 à 1914.

Provinces.	Nombre des hommes ayant reçu des primes.				Montant des Primes payées.			
	1911.	1912.	1913.	1914.	1911.	1912.	1913.	1914.
					\$	\$	\$	\$
Ile du P.-Edouard..	1,689	2,262	2,328	2,349	8,670	11,119	11,082	10,340
Nouvelle-Ecosse....	14,334	14,307	14,300	15,364	99,425	97,904	93,456	94,991
Nouveau-Brunswick	2,073	2,083	2,225	2,528	15,795	15,110	16,385	17,536
Québec	7,723	7 906	8,383	8,709	36,110	35,863	37,738	36,777
Total.	25,819	26,558	27,236	28,950	160,000	159,996	158,661	159,584

Marchés pour les pêcheries intérieures.—L'autre assistance donnée par le gouvernement à l'industrie de la pêche, se fait sous forme d'encouragement au développement des marchés de poisson frais dans l'intérieur du pays, par le paiement du tiers du prix ordinaire demandé par les messageries pour le transport du poisson frais, de la côte de l'Atlantique vers l'ouest, jusqu'à la frontière orientale du Manitoba, et de la côte du Pacifique, vers l'est, jusqu'à cette même frontière. Des wagons-réfrigérateurs à grande vitesse sont mis à la disposition des expéditeurs de la Côte de l'Atlantique, et on les aide dans la construction de petits entrepôts frigorifiques pour l'emménagement de la boîte. La pisciculture est pratiquée sur une grande échelle par le gouvernement fédéral, et la somme consacrée à ce service s'est élevée, en 1914-15 à \$370,093. Les établissements de pisciculture sont au nombre de 64, sans compter trois établissements secondaires et cinq viviers pour le saumon de l'Atlantique. Ces établissements sont situés: 3 dans l'Ile du Prince-Edouard, 12 dans la Nouvelle-Ecosse, 11 au Nouveau-Brunswick, 12 dans la province de Québec, 8 dans l'Ontario, 4 au Manitoba, 1 dans la Saskatchewan, 1 dans l'Alberta, et 12 dans la Colombie Britannique. Il y en a un en plus dans la Colombie Britannique qui est dirigé par la British Columbia Packers' Association.

Valeurs des pêcheries.—Comme on le voit par le tableau 44, la valeur totale de vente de toutes les sortes de poisson, du produit du poisson et des animaux marins, pris par les pêcheurs canadiens dans les pêcheries maritimes et intérieures, s'est élevé durant l'année expirée le 31 mars 1915, à \$31,264,631, contre \$33,207,748 en 1913-14. Dans le montant total pour 1914-15, les pêcheries maritimes figurent pour \$27,198,257 et les pêcheries intérieures pour \$4,066,374.¹

¹ Pour détails supplémentaires sur l'industrie de la pêche au Canada, voir les rapports annuels du ministère de la Marine et des Pêcheries d'après lesquels les statistiques de l'Annuaire ont été compilées.